



ARACIL, invité d'honneur du Salon du Pastel



Inauguration de l'avenue
François Mitterrand – page 10



Projet de voie latérale d'évitement
du bourg – pages 6-7-8



Aménagement du bourg :
2^{ème} tranche – page 4

De gros projets pour la rentrée ...



Le contournement du bourg, l'adoption du Plan Local d'Urbanisme, la 2^{ème} tranche de travaux, l'extension de l'assainissement collectif, la mise en place de l'Agenda 21, constituent les gros projets à venir pour la rentrée.

Le Plan Local d'Urbanisme a été dans son ensemble très bien accueilli par la Direction Départementale du Territoire.

Nous avons resserré les zones à urbaniser près du centre bourg, préservé autant que faire se peut les zones agricoles et tracé le développement de la Commune pour les prochaines années.

La 2^{ème} tranche de travaux a pris du retard, indépendant de notre volonté.

En effet les dossiers du Syndicat des Energies pour l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont pris 6 mois de retard.

Les travaux devraient commencer en septembre/octobre.

Le dossier de **l'assainissement collectif** est bouclé.

Il concerne l'extension du réseau (Route de Chenaud notamment), la réhabilitation (Rue du Dr Lacroix et Ladouch notamment) et la création d'une nouvelle lagune (filtres à roseaux) pour ne plus être en saturation.

Les travaux devraient commencer aussi à l'automne.

Enfin **le contournement**, qui devient vraiment impératif. Le tracé retenu par la Direction des Routes du Conseil Général est le tracé le plus court mais présente l'inconvénient de passer devant l'Ecole. Pour éviter les nuisances des Poids Lourds de nombreuses mesures ont été prévues pour assurer la sécurité et les bonnes conditions d'enseignement. La Direction Départementale des Routes a réalisé de nombreux contournements et aménagements routiers et possède donc l'expérience nécessaire.

Les autres réalisations importantes sont la **Maison de Santé Pluri-disciplinaire** et le **Point-Jeunes** par la Communauté de Communes. Mais la vie d'une commune ce ne sont pas que des travaux, c'est aussi et surtout du lien social. Dans chaque bulletin, nous vous informons au mieux de nos décisions et de nos projets.

Enfin avec l'été qui arrive, vous trouverez dans les nombreuses manifestations organisées par la Municipalité, les associations ou l'Office de Tourisme de quoi sortir de la morosité ambiante. Soyez assuré de tout notre engagement au service de tous.

Bien cordialement.

Yannick LAGRENAUDIE
Maire de Saint-Aulaye
Vice-président de la Communauté de Communes
du Pays de Saint-Aulaye

Equipe de Rédaction : Yannick Lagrenaudie, José De Almeida, Jean-Louis Dumontet, Jean-Michel Eymard, Thierry Ferrand, Nelly Garcia, Francis Guérin, Bernard Marty, Suzanne Marty, Ludovic Mayan, Gérard Robin, David Dessaigne et Jacky Jaulin.

Secrétaire de Rédaction :
Marie- Eva Doublet.

Directeur de publication :
Yannick Lagrenaudie.

Photos : Municipalité de Saint-Aulaye.

Création, mise en page et impression :
Studio KEVART 06.82.23.29.15

Dépot légal : à parution.
Sous réserve d'erreurs typographiques.

Services communaux sous la direction de Michel Bordas :
Administratif : Sophie Berry, Marie-Claire Crassat, Nathalie Devaure, Myriam Goubier et Muriel Levezuel.

Techniques :
Responsable J.C. Landrodie, Responsable adjoint A. Delage, J.L. Martin, N. Versavaud, G. Cluzeau, G. Laval, F. Joubert, L.Proust, G. Rabat, Marc Beslay.



■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi : de 9 h à 12 h.

Téléphone : 05.53.90.81.33

www.saint-aulaye.com

Courriel : **mairie-staulaye@voila.fr**

■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE**,
tient une permanence à la mairie
le jeudi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

**Les permanences assurées
par les adjoints :**

Jean-Michel EYMARD

le mardi de 10 h à 12 h.

Jacky JAULIN

le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

Nelly GARCIA

le mercredi de 10 h 30 à 12 h.
et le jeudi de 14 h à 16 h.

Francis GUERIN

le mardi de 14h à 16h.
le vendredi de 10h à 12h.

Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes
aux lettres. Si vous ne le recevez pas,
signalez-le au service information

05.53.90.81.33

Sommaire

n°14

2

LE MOT DU MAIRE

De gros projets pour la rentrée ...

4

OPÉRATIONS COMMUNALES

Aménagement du bourg : 2ème tranche de travaux

Modification du mode électoral

pour les élections municipales de 2014

Assainissement collectif

Dordogne-Habitat

Projet de voie latérale d'évitement du bourg

Conclusion du rapport du bureau de la DDRPP

du Conseil Général de la Dordogne

Eau potable : l'état du réseau continue de s'améliorer

Centrale hydro-électrique

Vivre ensemble

En bref

8

OPÉRATIONS INTERCOMMUNALES

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Point Jeunes

9

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du 5 avril 2013

11

QUOI DE NEUF EN VILLE ?

Inauguration de l'Avenue François Mitterrand

Marché du samedi matin :

compte-rendu de la réunion du 12 juin

Locations communales

Nouvelles installations

Jumelage avec MSTOW (Pologne)

Label « Petites Cités de Caractère », « Village fleuri »

50 ans de mariage

Complexe aquatique et plage aménagée

Eco-label pour le camping

Un élève de CM2 de l'école élémentaire de Saint-Aulaye,

champion de Dordogne de la lecture

Marché médiéval et Marché nocturne brésilien

Audition de l'Ecole de Musique

Salon du pastel 2013

18ème Festival des Musiques Epicées

Football - Pays Dronne-Double

16

VU DANS LA PRESSE

De Nouvelles stratégies touristiques

Un nouveau boulanger

17

RETROSPECTIVE

Championnat de cyclisme UFOLEP

Le Défi des Lébérus

Etat civil (jusqu'au 6 juillet 2013)

Classe de Découverte à Taussat

Journées Franco-britanniques

Le Label argent pour le Handball Eulalien

20

LE CARNET

Agenda : Les rendez-vous de l'été

■ Aménagement du bourg : 2^{ème} tranche de travaux



L'aménagement de la RD5 commencera début 2014.

Comme vous avez pu le constater, la 2^{ème} tranche de travaux a pris du retard.

En effet, avant de procéder à l'aménagement de la RD5 et de ses abords (trottoirs), il est impératif de réaliser les travaux concernant les réseaux souterrains comme cela a été fait pour la tranche I :

- **Eau potable** : c'est fait ; les travaux ont été réalisés début 2013.

- **Assainissement collectif** : c'est un dossier lourd qui comprend de la réhabilitation, de l'extension et de la création ; il est en passe d'être finalisé. Sont concernés : la RD5 (rue du Dr Lacroix et rue du Dr Ladouch), la RD44 (route de Chenaud), les Chenevières, et les voies communales 205 et 206.

Concernant la RD5, nous devons procéder à des travaux

de réhabilitation de certaines canalisations : ce devrait être fait en septembre/octobre.

- **Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques** c'est ce point qui a provoqué du retard.

Alors que les travaux devaient débuter en février, nous n'avons toujours pas reçu les dossiers d'étude du SDE, maître d'ouvrage, avec l'estimation financière des travaux. Ils devraient nous parvenir courant juin pour une réalisation des travaux en septembre/octobre (durée 3 mois). L'aménagement proprement dit de la RD5 ne devrait donc pas commencer avant 2014.

Nous espérons donc que ce calendrier, indépendant de notre volonté, pourra être tenu.

■ Modification du mode électoral pour les élections municipales de 2014

La LOI organique n° 2013-402 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et des conseillers départementaux a été promulguée au Journal Officiel du 18 mai 2013. Le scrutin de liste, incluant une part de proportionnelle et une présentation obligatoirement en alternance paritaire des candidat(e)s, s'appliquera dans les communes à partir de 1.000 habitants lors des prochaines élections municipales de mars 2014.

Jusqu'ici, dans les communes de moins de 3 500 habitants, les électeurs pouvaient « panacher » les listes, ajouter ou supprimer des candidats. Les candidatures individuelles et les listes incomplètes étaient autorisées.

Dans le nouveau dispositif, les candidatures isolées, les listes incomplètes et le panachage ne seront plus autorisés pour les communes de plus de 1 000 habitants, donc pour notre commune. Chaque liste devra donc comporter 15 noms de façon paritaire, c'est-à-dire en alternant un homme et une femme.

Nous reviendrons plus en détail sur ces modifications ainsi que sur l'élection des délégués au Conseil Communaire dans nos prochains bulletins.

■ Assainissement collectif



La réhabilitation, l'extension des réseaux et l'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées étant liées, ce dossier compliqué et très coûteux a été long à finaliser. Mais nous touchons au but.

Rappel du contexte : la station d'épuration étant à saturation, il fallait augmenter sa capacité de traitement, que nous ne pouvions pas réaliser avant d'avoir réhabilité des canalisations défectueuses.

Nous n'avions pas non plus l'autorisation de raccorder de nouveaux branchements, c'est-à-dire procéder à une extension du réseau avant d'avoir procédé à des remises en état des réseaux. C'est donc un dossier lourd et coûteux mais obligatoire au regard de la Loi sur l'Eau que l'Etat exige de respecter.

Les études de rénovation et d'extension menés par le Cabinet SAFEGE depuis plusieurs années sont aujourd'hui terminées pour la plupart. Les nombreuses réunions de concertations et d'études menées avec la Police de l'Eau

(l'Etat), les services du Conseil Général et l'Agence de l'Eau Adour Garonne ont permis d'élaborer un dossier conséquent qui nous permettra de réaliser les travaux dans les meilleures conditions et d'obtenir les aides financières indispensables. Le montant total des travaux s'élève à environ 1 500 000 € hors taxes répartis de façon quasi-égale (500 000 €) entre l'extension des réseaux, la rénovation des canalisations, le curage d'un bassin et la création d'une nouvelle lagune équipée de filtres à roseaux.

Cette nouvelle lagune dont l'emplacement a finalement été approuvé par La Police de l'Eau, deviendra la lagune 1 et recevra donc en premier les eaux usées, qui seront ensuite dirigées vers les 3 autres lagunes existantes où elles continueront leur épuration avant d'être rejetées dans La Dronne. Le dossier de Consultation des Entreprises sera prêt en juin et les travaux devraient pouvoir commencer en septembre / octobre par la rénovation.

■ Dordogne-Habitat



L'aménagement de la RD5 commencera début 2014.

La construction de 8 logements par Dordogne Habitat (ex HLM) devrait débuter en juillet. Les attributions des lots sont en cours et les ordres de service devraient intervenir à la mi-juin. Les logements sont des T3 et T4 qui seront construits à l'emplacement des anciennes H.L.M.

Les personnes intéressées par ces logements sont

invitées à se faire connaître à la mairie qui le transmettra ensuite aux responsables du projet.

Par ailleurs, concernant la « Résidence des Personnes Agées » de La Garenne, les logements vont changer d'affectation et devenir des logements sociaux classiques ; le montant des loyers restera, pour le moment, inchangé.

CONTOURNEMENT DU BOURG de SAINT-AULAYE

PLAN DES VARIANTES

échelle 1-5000 ème



■ Projet de voie latérale d'évitement du bourg

Nous avons reçu le 5 juin 2013 le résultat des études menées par la Direction des Routes du Conseil Général et la proposition concernant le tracé retenu. Trois variantes avaient été proposées lors de la réunion publique du 14 mars 2012, auxquelles, compte tenu des observations et des demandes du public, 2 variantes supplémentaires avaient été ajoutées.

Ces études font ressortir que c'est la variante I (tracé le plus court) présenté lors de la réunion publique, qui présente le meilleur compromis en termes d'impacts sur l'environnement, de linéaire, et de caractéristiques techniques (voir ci-dessous).

Dans sa séance du 27 juin 2013, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la proposition de la Direction des Routes du Conseil Général. Conscients que cette solution n'est pas idéale et présente des inconvénients avec le passage devant l'école, nous sommes néanmoins convaincus que les travaux réalisés et les aménagements prévus ne seront pas préjudiciables à la sécurité et aux bonnes conditions d'enseignement (voir courrier joint).

Si ce tracé n'est pas retenu lors de l'enquête publique, le projet de contournement sera alors fort probablement enterré. En effet, les Services Départementaux travaillent depuis 2 ans sur ce dossier et n'ont pas trouvé de meilleur compromis. Ils réalisent des contournements et des aménagements routiers depuis fort longtemps et possèdent donc toute l'expérience requise pour mener un tel projet.

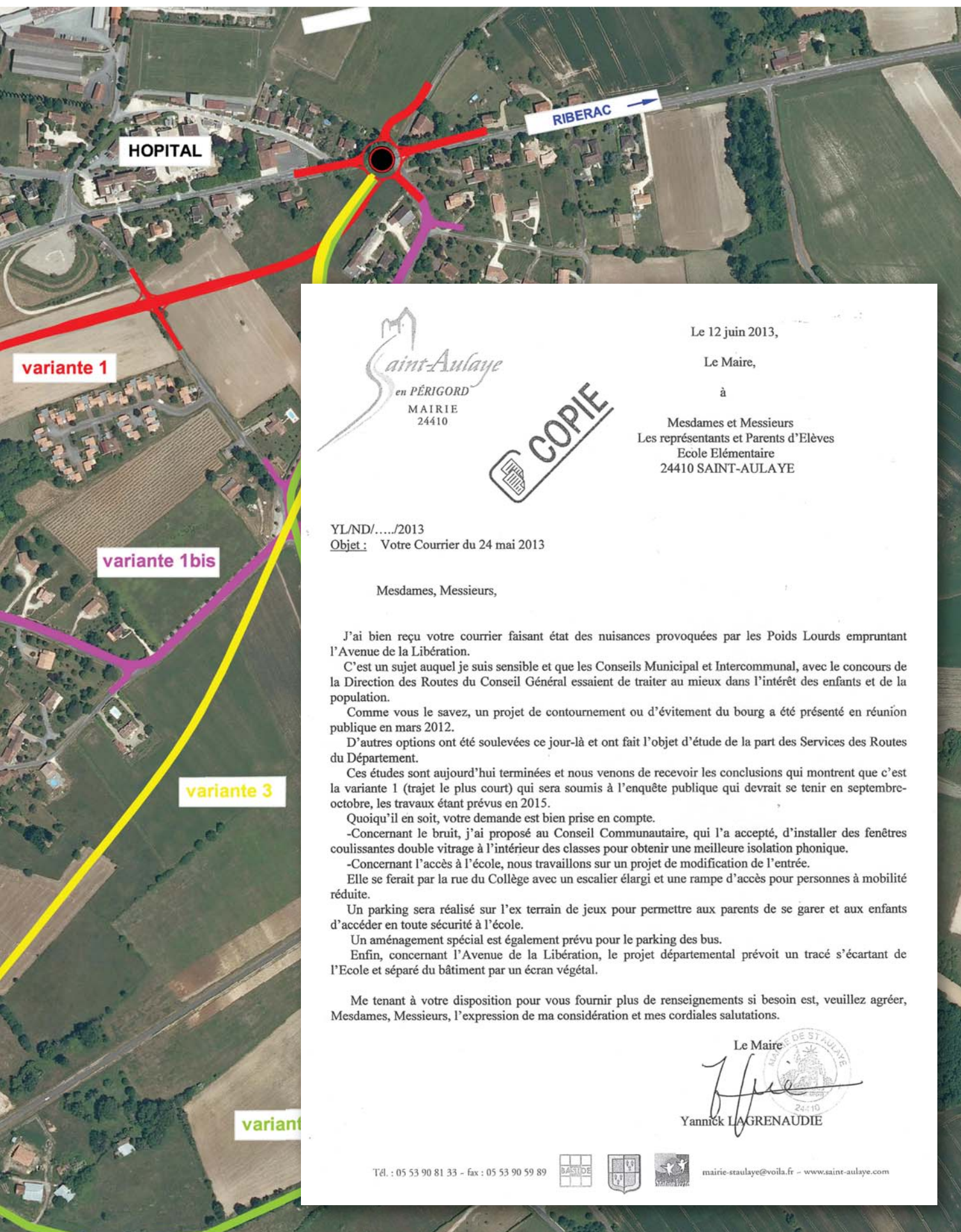
La situation actuelle est beaucoup plus problématique que la situation éventuelle à venir car le revêtement est en très mauvais état et provoque des nuisances sonores certaines.

Cet été, un doublage des fenêtres sera installé dans les classes et nous avons sollicité le Département pour une réfection de la rue. Pour sécuriser l'accès à l'Ecole, l'entrée se ferait par la rue du Collège avec un aménagement adapté et un grand parking pouvant accueillir tous les véhicules fréquentant l'école mais aussi les locaux associatifs, le futur Point-Jeunes et le club de pétanque.

Croyez bien que les craintes des parents et des enseignants sont prises en compte et que nous sommes conscients des enjeux représentés. Il eut été plus confortable pour nous de ne rien faire et de laisser passer le temps.

Mais cela n'aurait été ni courageux, ni responsable.

Nous avons donc fait un choix et nous l'assumons mais nous restons à votre écoute pour apporter toutes les améliorations possibles. Et c'est l'enquête publique (automne 2013) qui validera ou non le projet.



Le 12 juin 2013,

Le Maire,

à

Mesdames et Messieurs
Les représentants et Parents d'Elèves
Ecole Elémentaire
24410 SAINT-AULAYE

COPIE

YL/ND/...../2013

Objet : Votre Courrier du 24 mai 2013

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier faisant état des nuisances provoquées par les Poids Lourds empruntant l'Avenue de la Libération.

C'est un sujet auquel je suis sensible et que les Conseils Municipal et Intercommunal, avec le concours de la Direction des Routes du Conseil Général essaient de traiter au mieux dans l'intérêt des enfants et de la population.

Comme vous le savez, un projet de contournement ou d'évitement du bourg a été présenté en réunion publique en mars 2012.

D'autres options ont été soulevées ce jour-là et ont fait l'objet d'étude de la part des Services des Routes du Département.

Ces études sont aujourd'hui terminées et nous venons de recevoir les conclusions qui montrent que c'est la variante 1 (trajet le plus court) qui sera soumise à l'enquête publique qui devrait se tenir en septembre-octobre, les travaux étant prévus en 2015.

Quoiqu'il en soit, votre demande est bien prise en compte.

-Concernant le bruit, j'ai proposé au Conseil Communautaire, qui l'a accepté, d'installer des fenêtres coulissantes double vitrage à l'intérieur des classes pour obtenir une meilleure isolation phonique.

-Concernant l'accès à l'école, nous travaillons sur un projet de modification de l'entrée.

Elle se ferait par la rue du Collège avec un escalier élargi et une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite.

Un parking sera réalisé sur l'ex terrain de jeux pour permettre aux parents de se garer et aux enfants d'accéder en toute sécurité à l'école.

Un aménagement spécial est également prévu pour le parking des bus.

Enfin, concernant l'Avenue de la Libération, le projet départemental prévoit un tracé s'écartant de l'Ecole et séparé du bâtiment par un écran végétal.

Me tenant à votre disposition pour vous fournir plus de renseignements si besoin est, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération et mes cordiales salutations.

Le Maire

Yannick LAGRENAUDIE

Tél. : 05 53 90 81 33 - fax : 05 53 90 59 89



mairie-staulaye@voila.fr - www.saint-aulaye.com

■ Conclusion du rapport du bureau de la DDRPP du Conseil Général de la Dordogne

Caractéristiques techniques et sécurité :

	VI	VI bis	V2	V3	V4
Longueur du tracé					
Terrassements					
Sécurité des usagers					
Sécurité des riverains					
Rétablissement des communications					
Fluidité					
Raccordement d'extrémité					

Impacts sur l'environnement :

Les impacts relatifs des variantes sont résumés dans les tableaux ci-après.

	VI	VI bis	V2	V3	V4
Milieu naturel					
Agriculture					
Paysage					
Effets acoustiques directs					
Effets acoustiques induits					
Qualité de l'air et consommation énergétique					
Santé					



Impact relatif faible



Impact relatif fort



Impact relatif moyen



Impact relatif très fort

Le tableau montre que la variante VI est celle qui engendre le moins d'impacts du fait de son linéaire plus court, et malgré un raccordement sud à la RD 5 plus favorable.

La variante VI bis présente l'inconvénient de longer plus de bâti, et de générer des effets de proximité sur les riverains (sécurité, bruit, pollution atmosphérique).

Les variantes V2, V3, V4, malgré un raccordement sud légèrement plus favorables, présentent des inconvénients liés à la longueur plus élevées : emprise agricole, effets sur le milieu naturel, qualité de l'air et consommation énergétique, rétablissement des communication...

En conclusion, et compte-tenu de ces éléments, c'est la variante VI qui présente le meilleur compromis en termes d'impact sur l'environnement, de linéaire, et de caractéristiques techniques.



■ Eau potable : l'état du réseau continue de s'améliorer

Le service d'eau potable du Syndicat Intercommunal de Saint-Aulaye, Chenaud, Puymangou dessert une population de 1820 habitants.

Comme vous le savez, c'est la société SAUR qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 1072 abonnés (+2,78 % par rapport à 2011). Les ressources en eau proviennent pour l'essentiel du forage situé aux Granges. En 2012, les abonnés ont consommé en moyenne 173 litres par habitant et par jour (+3,40 %). Le rendement du réseau est

encore en progression, grâce notamment au remplacement des conduites anciennes ou défectueuses : 84,5 % en 2012 (80,3 % en 2011), ce qui place le syndicat en tête des meilleurs rendements.

Le bilan fourni par l'Agence Régionale de Santé indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité.

Un abonné domestique consommant 120 m³ d'eau paiera 299,65 € c'est-à-dire 2,50 € le m³, soit 1000 litres d'eau. Sur ce montant, 40 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 40 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes diverses s'élèvent à 20 %.

■ Centrale hydro-électrique

Une offre d'achat de la centrale a été reçue en Mairie. Après avoir analysé l'offre, le Conseil Municipal considère que c'est un patrimoine industriel important pour la commune, d'autant que la fourniture d'électricité provient d'une énergie douce et renouvelable. Les travaux obligatoires imposés par ERDF pour être raccordé à leur réseau seront donc réalisés en 2014. (Actuellement l'énergie produite est revendue à EON). Ils permettront ainsi de bénéficier d'un tarif intéressant, 0,14 €/KWh, garanti pendant 20 ans. La proposition d'achat a donc été rejetée à l'unanimité.

■ Vivre ensemble

A la suite de plaintes répétées d'habitants de Saint-Aulaye nous nous voyons dans l'obligation de faire un rappel de la loi, afin que chacun puisse être protégé des nuisances sonores ou autres subies du fait du voisinage.

Rappel : Extrait de l'Article 20 de l'Arrêté Préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinages :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des

appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h. »

Tout contrevenant s'expose à des sanctions prévues par la loi.

■ En bref

Enfouissement des lignes « moyennes tension » :

ERDF étudie actuellement un projet d'enfouissement de certaines lignes « moyenne tension » dans le bourg de Saint-Aulaye.

■ Maison de Santé pluridisciplinaire

La Commission d'Appel d'Offres, après analyse des résultats avec l'architecte M. Marty a retenu les entreprises suivantes : SENTOU et FILS (voirie et réseaux divers), SAINT AULAYE CONSTRUCTION (gros œuvre), DES-MOULIN et FILS (charpente parement des façades), SCO-ME-BAT (menuiseries bois), JEAN PIERRE MORAND (plâtrerie, isolation, faux plafonds), BUGEAU-MARRAUD (carrelages, revêtements de sols souples), SONEX (peinture signalétique), POLO et FILS (électricité générale, courants forts, courants faibles SSI), ROUBY et FILS (plomberies, sanitaires, chauffage, ventilation).

Les travaux devraient débuter dans les semaines qui viennent pour une livraison en 2014.



■ Point Jeunes

Construction d'un bâtiment neuf sur un terrain qui appartient à l'ancienne gendarmerie (entre le collège et le club de pétanque). L'architecte Patricia Bourdon va présenter le Dossier de Consultation des Entreprises et l'avant-projet définitif courant juin. Les travaux pourraient commencer à l'automne.

Conseils Municipaux

■ Compte rendu 5 avril 2013

Travaux bloc sanitaire à la Plage

Pour le carrelage, le devis retenu est celui de l'entreprise GEAY, moins-disante, pour un montant de 4 500,00 € HT.

Pour la plomberie, le devis retenu est celui de l'entreprise DE ALMEIDA, moins-disante, pour un montant de 2 250,00 € HT.

Eclairage public

Renouvellement de foyers :

Les travaux de l'éclairage public pour 2 foyers à Chadirat seront financés à 50 % par le Syndicat des Energies 24.

Le solde sera pris en charge par la commune à hauteur de 614,92 €.

Tarif jaune :

Une convention de servitude pour le passage de la ligne électrique souterraine sera signée avec le Syndicat des Energies 24 pour l'alimentation de la piscine en tarif jaune.

Club House – Club de Pétanque

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée principale de l'Ecole Élémentaire, il est prévu la démolition et la construction d'un nouveau Club House avec à moyen terme une extension en terrain couvert. La Maîtrise d'œuvre de ce projet à venir a été confiée à Elodie ROUSSARIE, demeurant sur la commune, pour un montant d'honoraires de 3 100,00 € HT.

Une subvention du Département de 30 % a été sollicitée.

Vote des quatre taxes locales :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux communaux des quatre taxes locales qui avaient été votées en 2012, **baissés de 6% en 2008 et inchangés depuis** sont ainsi, le produit des impositions directes s'élève à 459 918 € et les taux sont :

Taxe d'habitation : 14,21%

Taxe du Foncier bâti : 15,81%

Taxe du Foncier non bâti : 85,73%

C.F.E. : 19,46 %

Admission en non-valeur

La redevance d'assainissement n'a pas été réglée par une locataire qui est partie du logement.

Le Conseil admet en non-valeur pour un montant de 311,40 €.

Réforme des rythmes scolaires

M. le Maire, Vice-Président de la Communauté de Communes, en charge des affaires scolaires fait le point sur les différentes réunions du Comité de Pilotage créé au sein de la Communauté de Communes.

L'ensemble de ses membres (élus, enseignants, parents, représentants du personnel) après plusieurs réunions de travail, s'est prononcé pour une mise en place à la rentrée 2014 compte tenu des difficultés rencontrées (personnel, locaux, ...).

Le Comité de Pilotage travaille cependant à sa mise en œuvre pour offrir un service péri-scolaire de qualité.



De gauche à droite : C. BERIT-DEBAT, G. MITTERRAND, B. GENDREAU, J. ROYER, J.L. AMAT, Y. LAGRENAUDIE, J.J. GENDREAU.

Inauguration de l'Avenue François Mitterrand

Le souvenir sans doute le plus marquant que j'ai de François Mitterrand à Saint-Aulaye, c'est un hélicoptère et le regard incrédule de ma fille de 1 an que je tenais dans mes bras sur la pelouse du stade de football. Les pales tournaient encore lorsque le Président en descendit, saluant chaleureusement le petit groupe qui l'attendait et envoyant un geste affectueux à la petite tête blonde restée en retrait. C'était en 1986. Pourtant, François Mitterrand était déjà venu à Saint-Aulaye, en 1978, saluer et soutenir Rémy Robin, son ami de jeunesse, alors candidat aux élections cantonales. François Mitterrand est revenu ensuite à plusieurs reprises rendre visite à son ami et s'imprégner de cette terre de frontières, du patrimoine bâti et paysager qui le renvoyait inévitablement avec nostalgie à sa jeunesse enfuie et au temps qui court à grandes enjambées. Dans ses visites, il y avait toujours une place réservée à l'église romane de Saint-Aulaye, de St Privat ou d'Aubeterre. Lieu de spiritualité plus que de dévotion, l'église constituait peut-être un raccourci, une façon de se rapprocher d'autrui, un lieu de partage ou de bilan pour l'après, déjà anticipé.

Rémy Robin et François Mitterrand s'étaient rencontrés pendant les vacances scolaires à Nabinaud près d'Aubeterre où demeuraient les grands-parents du jeune François. Lui prenait des cours auprès du curé Marcellin et Rémy attendait son oncle qu'il aidait dans les travaux agricoles. L'un et l'autre étaient tributaires de la durée de la partie de cartes. Il faut croire que ces retrouvailles de jeunesse en bords de Dronne avaient marqué François Mitterrand puisqu'il a donné suite

aux contacts de Rémy Robin quelque 40 ans plus tard. L'amitié est une valeur qui compte. La fidélité aussi : aux hommes et aux lieux. La fidélité, François Mitterrand l'a incarnée, cultivant ses liens affectifs passés avec régularité et conscience, et par la-même, renvoyant à la notion de foi au sens étymologique du terme. En effet, ne parle-t-on pas des fidèles pour évoquer l'assistance régulière dans une église ? François Mitterrand avait compris depuis longtemps qu'il faut donner, de temps en temps, donner de soi pour recevoir, sans être pressé par le temps. Donner du temps pour construire, construire des liens d'amitiés. Des liens d'amitiés comme le sont ceux qui unissent la Charente et le Périgord, avec le trait d'union que sont la Dronne et les coteaux calcaires, l'art roman et l'art de vivre.

Saint-Aulaye, bien que terre occitane a appartenu pendant huit siècles à l'Angoumois ne retrouvant sa famille originelle qu'après la Révolution en 1790. Pas orpheline pour autant pendant ces siècles, elle a vécu au rythme de ses voisins. Bastide fondée en 1288 par le Seigneur Pierre Brémont, vassal du Comte d'Angoulême, sa charte a été signée à La Charreyria, (Charreyrie), sur la Commune de Bonnes limitrophe.

Honorer François Mitterrand à Saint-Aulaye s'imposait donc comme une évidence.

L'amitié et la fidélité aux lieux, aux racines et à l'histoire n'étant pas si fréquentes en politique.

Y. Lagrenaudie

■ Marché du samedi matin : compte-rendu de la réunion du 12 juin

La Municipalité ayant été alertée par certains exposants sur la baisse de fréquentation du marché du samedi matin, l'ensemble des commerçants avait été convié à une réflexion pour essayer de relancer l'activité. Sur 31 commerçants invités, seulement 15 étaient présents.

Après avoir exposé la situation, le Maire a demandé à chacun de s'exprimer.

- Emplacement du marché, une majorité souhaite le maintenir au même endroit, rue des Faux-Christes.

- Animations : ce qui est prévu :

- Un panier garni, avec la participation des commerçants

qui le souhaitent, sera proposé chaque samedi matin à partir du 22 juin 2013

- Proposition de marchés à thèmes : dégustation de produits locaux, de vin, etc...

- Recherche de nouveaux exposants

- Communication

- Installation de 2 banderoles annonçant le marché et l'activité commerciale

- Annonces dans Sud-Ouest

La Municipalité vous souhaite une bonne saison estivale.



Un logement communal.

■ Locations communales

La Municipalité possède encore quelques locations d'appartements et de maisons communales vacantes. Pour tout renseignement contacter la mairie au : 05 53 90 81 33 ou par mail à mairie-staulaye@voila.fr

■ Nouvelles installations

La rue du Dr Lacroix est en train de retrouver des couleurs et de l'animation avec les ouvertures d'une boulangerie-pâtisserie (M. et Mme GIRAUD), d'une boucherie-charcuterie (M. DE BUE) et d'un cabinet de maîtrise d'œuvre (Mlle ROUSSARIE). La rue de la Muscadrière, après avoir intégré le domaine public et avoir

été rénovée, va connaître elle aussi un regain d'animation avec l'ouverture de « La Crêperie de la Muscadrière ».

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux commerçants / artisans et sommes heureux qu'ils aient choisi Saint-Aulaye pour démarrer une nouvelle aventure.

■ Jumelage avec MSTOW (Pologne)

La ville de Mstow se réveille ! Notre dernière carte de vœux n'est pas restée sans réponse. Nos amis polonais, après nous avoir fait savoir qu'ils souhaitaient reprendre contact avec St-Aulaye et renouveler des échanges, viennent de nous informer qu'ils organisaient un voyage en France du 16 au 22 septembre. Ils se rendront (en bus) d'abord à Paris, puis seront à St-Aulaye du jeudi 19 au samedi 21 septembre.

Ce sera un grand plaisir d'accueillir nos amis polonais désireux de renouer des liens avec notre territoire. Nous ne savons pas encore combien nous devons accueillir d'habitants de Mstow (une quarantaine ?) mais nous pensons qu'il serait bien qu'ils puissent dormir chez l'habitant.

Quoi qu'il en soit, un grand repas accessible à tous sera organisé en leur honneur.



© Photo : Takimiro

■ Label « Petites Cités de Caractère », « Village fleuri »



L'église romane Sainte-Eulalie du XIIe siècle, inscrite aux monuments historiques depuis 1946.

La démarche de valorisation du patrimoine bâti et paysager de notre commune doit passer par une reconnaissance administrative d'organismes liés à cette entreprise. Nous répondrons donc à la sollicitation du Conseil Général, suite au réaménagement du bourg, pour participer au Concours des Villages Fleuris. Cela nous permettra de nous étalonner et de mesurer les progrès à accomplir pour figurer dans la catégorie.

Nous avons également entamé une démarche pour bénéficier du Label « Petites Cités de Caractère ».

Ce label, créé en 1975, en Bretagne n'est pas encore présent en Dordogne. Cela concerne des communes atypiques, à la fois rurales par leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine. La charte de qualité réclame une origine et un patrimoine de type urbain (c'est notre cas puisque Saint-Aulaye est chef-lieu de canton et bastide), de le protéger, de le valoriser et de le proposer à la découverte du public. C'est le cas avec le circuit-découverte du bourg. La charte demande aussi l'animation du bourg et sa promotion auprès des habitants et des visiteurs afin de

participer au développement touristique du territoire. Les critères préalables d'admission sont les suivants :

- village ou ville de moins de 6000 habitants
- posséder au moins un monument soumis à la protection au titre des Monuments Historiques (Eglise Ste Eulalie)
- avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité
- avoir un programme de mise en valeur du patrimoine
- entretenir et valoriser l'espace public
- organiser ou favoriser la mise en place de manifestations culturelles et festives : Musiques Epicées, Salon International du Pastel, marchés nocturnes, Foire de La Latière ...

Après avoir déposé un dossier de candidature, une visite d'homologation a lieu pour donner ou non un avis favorable.

Il est évident que posséder ce label national nous permettrait d'avoir une exposition médiatique plus forte, renforcerait notre attractivité et contribuerait ainsi au développement touristique et économique.

■ 50 ans de mariage

Les couples ayant 50 ans de mariage ou plus en 2013 voudront bien se faire inscrire à la Mairie.





La plage aménagée.

■ Complexe aquatique et plage aménagée

La piscine municipale vous accueille depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 2 septembre. Les horaires d'ouverture restent les mêmes que l'année précédente : de 14h30 à 18h30. Des cours de natation vous seront proposés. Horaires et tarifs : s'adresser au maître nageur sauveteur M. Flajolet, sur le site.

Concernant la plage aménagée, elle sera surveillée du 5 juillet au 2 septembre du mardi au dimanche et de 15h à 18h. Concernant l'entrée au complexe aquatique, les tarifs restent inchangés :

Les entrées pour les enfants de moins de 6 ans (accompagnés d'un adulte) sont gratuites ; l'accès à la piscine, au jardin aquatique et au parc pour les 6/16 ans est de 1€ et de 1,50€ pour les adultes ; l'accès à tout le parc aquatique et au toboggan est de 3,50 € pour les enfants de 8 à 16 ans et de 4 € pour les adultes.

Une carte nominative donnant droit à 10 séances est réalisable (voir à l'accueil de la piscine).



Un camping récompensé pour son respect de l'environnement.



■ Eco-label pour le camping

Le Camping Municipal 3 étoiles, vient de se voir attribuer l'Eco-label, distinction qualitative qui récompense tous les efforts faits pour l'obtenir. Il faut féliciter Marie-Claire Crassat, la responsable, ainsi que son équipe, qui s'investissent beaucoup pour la bonne marche de l'établissement.



Le gagnant Eloïs CRESPIN.

■ Un élève de CM2 de l'école élémentaire de Saint-Aulaye, champion de Dordogne de la lecture

Mercredi 27 mars 2013 a eu lieu la finale départementale du « petit champion de la lecture CM2 » à la médiathèque de Trélissac. Ce concours national est en plusieurs étapes (classe, départementale, régionale et nationale). Devant un jury de 6 personnes (4 professeurs des écoles et 2 membres de la médiathèque de Trélissac) des élèves de CM2 ont lu pendant 3 minutes un extrait d'une œuvre qu'ils ont choisie.

Le gagnant, Eloïs CRESPIN, est un élève de CM2 de l'école élémentaire de Saint-Aulaye. Il était très heureux de la décision du jury, tout comme sa maman et son enseignante.

L'aventure continue avec la finale régionale sur Bordeaux très prochainement. Bonne chance à lui !

■ Marché médiéval et Marché nocturne brésilien

Le Marché Médiéval aura lieu le samedi 20 juillet dans le bourg. Cette manifestation organisée par l'Office de Tourisme et la Municipalité débutera à 18h avec un premier spectacle sur la Place Brémond de la troupe de funambule « Au fil du Vent ». A 22h un spectacle de théâtre médiéval donné par « Les Gueux de l'Ostière » se fera Place Pasteur. La « Compagnie de la Rose » animera la rue du Dr Lacroix de sa musique médiévale et les artisans d'art vous enseigneront tout leur savoir-faire.

Concernant le deuxième marché nocturne, il aura lieu le 10 août. Le marché débutera dès 18h, rue du Dr Lacroix et le groupe de percussions brésiliennes « O Zabumba » animera la Place Pasteur à partir de 22h.

Restauration et buvette assurées par les commerçants eulaliens durant ces deux manifestations gratuites.



La troupe de percussions brésiliennes « O Zabumba ».



L'audition de l'école de musique.

■ Audition de l'Ecole de Musique

Comme chaque fin d'année, l'Ecole de Musique de Saint-Aulaye a procédé à l'audition de ses élèves. Un peu stressés, comme pour le « Bac », nos futurs prodiges se sont produits devant leurs parents et amis conquis par tous ces talents qui furent chaleureusement applaudis. Le bouquet final, si l'on peut s'exprimer ainsi, fut le groupe d'improvisation qui, bien qu'incomplet, passait lui aussi son examen de fin de première année. Les cours se termineront fin juin pour reprendre la deuxième quinzaine de septembre après une réunion d'information et d'inscription qui aura lieu quelques jours plus tôt (une information sera faite). L'association est assez fière des résultats obtenus et surtout de l'ambiance qui règne dans

l'école, due pour l'essentiel à la qualité des professeurs, tous issus de conservatoires, qui savent transmettre leurs connaissances avec compétence et simplicité. Nous espérons que la prochaine rentrée sera grossie de nouveaux élèves, sachant que d'autres disciplines peuvent être enseignées (accordéon, saxo-clarinette, éventuellement percussions), même s'il faut envisager un peu de temps pour les mettre en place. Nous tenons à remercier, en cette fin d'année, les communes qui nous ont accordé des subventions, notamment Saint-Aulaye qui est de très loin la plus importante alors même qu'elle met aussi des locaux à notre disposition. Nous souhaitons qu'elles sachent que la totalité de nos recettes servent exclusivement à payer nos professeurs et les charges afférentes proches de 80% de ces salaires. Nous ne comptabilisons, par exemple, aucun frais de secrétariat. Enfin, pour montrer à nos élèves que l'apprentissage de la musique a pour continuité naturelle de jouer avec d'autres, nous avons pris un premier contact avec l'Orchestre de la Musique des Deux Vallées pour un concert qui pourrait avoir lieu courant 1^{er} trimestre 2014.

■ Salon du pastel 2013

Après deux expositions en Pologne, l'association Pastel en Périgord organisait en 2012, sa 7^{ème} édition du Salon International du Pastel à Saint-Aulaye. 99 pastellistes français, britanniques, américains, canadiens, belges, irlandais, russes, espagnols et polonais ont proposé 287 œuvres de grande qualité. Il faut ajouter les 74 tableaux des 30 élèves de l'Atelier de Pastel de Saint-Aulaye.

Durant les deux semaines (du 4 au 26 août) plus de **3 500 visiteurs** ont pu apprécier cette exposition et ont laissé des témoignages très élogieux sur le livre d'or. Plusieurs membres de la Société des Pastellistes de France, de l'association des Pastellistes Espagnols, de l'association Art du Pastel en France et de l'association Salon du Pastel en Bretagne, organisatrices de grands Salons Internationaux, exposaient à Saint-Aulaye. Les quelques grands salons internationaux se déroulent notamment à Paris, Feytiat (87), Saint-Florent-le-Vieil (49), Lyon (69), Giverny (28) et Fougères (35).

Avec l'aide de la Municipalité de Saint-Aulaye qui a ouvert un Musée du pastel, l'association Pastel en Périgord souhaite pérenniser dans cette région du Périgord, un Salon du Pastel qui soit un rendez-vous important pour tous les amateurs de cet art.

La manifestation qui se déroulera du 3 au 25 août 2013, s'articulera autour de trois axes, comme en 2012 :

- **Le Musée du Pastel** a ses propres activités, mais pendant le Salon, il accueillera une exposition temporaire de 22 pastels (13 peintres de nationalité polonaise, française, britannique, ukrainienne, belge et russe).

- Dans la **Salle de l'Horloge** seront accrochées les œuvres des élèves de l'Atelier de Pastel de Saint-Aulaye qui fonctionne d'octobre à juin, tous les mercredis, de 15h30 à 22h et le jeudi, de 17h30 à 19h.

- Au **Centre des Loisirs** pourront être présentés environ 280 tableaux d'environ 140 pastellistes français,



Pastel de Maria Gridneva.

belges, polonais, britanniques, allemands, hollandais, espagnols, irlandais, boliviens, ukrainiens, russes, américains, américains, canadiens,...

Pour étoffer l'évènement :

- Le DVD sur la fabrication des pastels commandé par la Mairie de Saint-Aulaye sera présenté aux visiteurs sur les sites d'exposition avec d'autres DVD de démonstrations réalisées par des pastellistes de renom.

Des conférences (le 3 août à 15h Annie CASSEZ « Les femmes pastellistes dans l'Histoire de l'Art » ; le 4 août à 15h Christian PETIT « La fabrication des pastels Girault » ; le 17 août à 15h au cinéma André BONNAMY « Vincent Van Gogh : Le désespoir et les chefs-d'œuvre mais jamais la folie », des démonstrations (le 10 août de 15h-17h30 Marie-Pierre LE SELLIN « Le portrait » ; le 18 août de 15h-17h30 Benjamin HOLGATE « Le paysage ensoleillé » ; le 24 août de 15h-17h30 Patrick BIGEARD pas à pas sur « Le paysage ») et 5 stages de pastel (consulter le site internet : pastelenperigord.net) seront organisés pendant le Salon.



Sergent Garcia s'est déjà produit en 2009 au festival.

■ 18^{ème} Festival des Musiques Epicées

Le festival des Musiques Epicées 2013 accueillera pour sa 18^{ème} édition les groupes « Debout sur le Zinc » et « Sergent Garcia » le vendredi soir, ainsi que « Motorcyle Show ». La deuxième soirée, plus salsa, sera marquée par les groupe Conga Libre de Bordeaux, et « Tromboranga » de Barcelone. Un DJ Salsa clôturera le festival.

Vous retrouverez avec ce bulletin les tickets de réduction qui vous sont offerts par la Municipalité.

■ Football - Pays Dronne-Double

Suite à la demande de plusieurs personnes Pays Dronne Double envisage la création d'une équipe féminine sénior à 8. Toutes les jeunes femmes et filles, nées à partir de 1998 et avant peuvent contacter le : 06.31.37.68.61 pour obtenir des renseignements.



Yannick Lagrenaudie, maire de Saint-Aulaye ; Christophe Gravier, directeur du Comité départemental du tourisme ; David Dessaigne, conseiller municipal et Carmen Fernandez, directrice de l'office de tourisme.

■ De Nouvelles stratégies touristiques

(Article et photo de J.L. Savignac, le 4 mai 2013)

La mairie de Saint-Aulaye planche sur le développement touristique du secteur, en tenant compte que le Pays de Saint-Aulaye est relativement éloigné des grands pôles touristiques comme Lascaux, par exemple. Yannick Lagrenaudie, vice-président de l'office de tourisme intercommunal, a invité Christophe Gravier, directeur du Comité départemental du tourisme, et l'a interrogé sur les grandes orientations touristiques départementales. « Une réflexion sur la redéfinition des bassins touristiques est en cours et nous travaillons à la mutualisation des moyens des différents offices de tourisme », a confié en substance Christophe Gravier. Ainsi, le Pays de Saint-Aulaye pourrait être regroupé avec le Ribéracois et le Pays de Brantôme, où seraient mis en avant quelques points forts et attractifs concernant les patrimoines bâti et paysager : le circuit des églises romanes, la vallée de la Dronne, la bastide de Saint-Aulaye, Bourdeilles, Brantôme, etc.

De même, des manifestations culturelles importantes comme le Festival des musiques épicées, le Salon international du pastel et le Grand Souk All VIP seraient incluses. Le Pays de Saint-Aulaye doit aussi se rapprocher du Sud Charente et d'Aubeterre pour créer des passerelles entre les deux voisins. « Le Pays eulalien présente des atouts avec des activités de pleine nature : randonnée, canoë, parcours acrobatique dans les arbres, plages aménagées », a précisé Christophe Gravier. Autre piste à étudier : la commercialisation de produits touristiques portés par le Pays Périgord vert et proposer des séjours de quelques jours autour d'événements culturels et du patrimoine. Saint-Aulaye pourrait donc, comme d'autres communes du territoire, bénéficier du label Commune touristique. Un circuit des bastides pourrait aussi être mis en place et une demande pour bénéficier du label Petite cité de caractère est à l'étude.



Philippe Giraud, le nouveau boulanger.

■ Un nouveau boulanger

(Article et photo de J.L. Savignac, le 8 mai 2013)

Philippe Giraud, le nouveau boulanger, a ouvert vendredi, dans la rue principale, avec sa sœur, Valérie. Philippe Giraud a été boulanger durant seize ans à Cherval, dont il est originaire. Il a également travaillé avec son frère, boulanger à Périgueux. La Maison des délices est ouverte tous les jours, sauf le mercredi et le dimanche après-midi.



Les vainqueurs des épreuves.

■ Championnat de cyclisme UFOLEP

L'association Eulalie Festif et UFOLEP EC Ribérac ont organisé le dimanche 12 mai dernier la course départementale de cyclisme. Les différentes catégories de coureurs ont réalisé des boucles allant de 25 à 82 kms sur les communes de Saint-Aulaye et Chenaud.

■ Le Défi des Lébérours

Une quinzaine d'équipes ont participé au « Défi des Lébérours » organisé par Eric Javial, Mickael Flajolet, David Dessaigne, Marie Dieng Dit Sock, et de nombreux bénévoles. Les épreuves d'adresses et sportives (tyroliennes, canoé, VTT, courses à pied, tir à l'arc, épreuve œnologique, ...) se sont déroulées sur toute la commune (La Vallade, la Plage, le Bourg, La Latière, ...). Les vainqueurs des épreuves, Lauric Lagarde et Mathieu Viateur devront remettre leur titre et leur trophée (voir photo ci-contre) en jeu l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Les vainqueurs et leur trophée...

■ Etat civil (jusqu'au 6 juillet 2013)

Naissance :

Jane, Marie Julie, CORDOBA, le 13 mai 2013
Mathéo ARFEUILLERE, le 16 juin 2013

Mariage :

Stéphane LEBEAU et Priscilla BEAUDOUT, le 8 juin 2013
Marc AMBROSI et Chantal CRETON, le 22 juin 2013
Jean Guillaume GALI et Annabelle LAGRENAUDIE
le 6 juillet 2013

Décès :

Alice Julie LAMBERT veuve LEBEAU, le 18 mai 2013
Christiane HUGUET, le 11 juin 2013
Ronald COOPER, le 18 juin 2013
Marie Bernadette PERRIER, le 23 juin 2013
Gilbert BOURDEAU, le 29 juin 2013



Plus de 4 300 voitures le 1er mai et 30 avril 2013

■ La Foire de La Latière 2013

Malgré un temps humide, plus de 4 300 voitures (soit environ 12 900 personnes) ont été enregistrées pour la Foire de La Latière du 30 avril et 1er mai 2013. Rendez-vous le samedi 14 septembre sur le champ de foire de La Latière pour les foires primées des vaches de races à viande et des veaux élevés sous la mère, l'exposition d'ancien matériel agricole, et le vide-grenier.

■ Journées Franco-britanniques

Deux journées franco-britannique été organisées par l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Aulaye, samedi 18 et dimanche 19 mai. Plus de 70 personnes ont participé au repas « Curry » et au concert de rock à la salle des loisirs. Le lendemain matin, des démonstrations de « Bowls », un sport qui peut s'apparenter à la pétanque, et du cricket ont eu lieu dans le gymnase.



Démonstration de Bowls au gymnase.



L'équipe du Mini-Hand Eulalien à l'issue des rencontres.

■ Le Label argent pour le Handball Eulalien

Le club du Handball Eulalien organisait le 26 mai dernier des rencontres pour les enfants âgés de 4 à 8 ans. Cinq équipes ont participé à cette manifestation dont Ribérac, Sainte-Foy, Montpon-Ménestérol, Chamières et Champcevinel. A l'issue des matches, le club de handball a récompensé les enfants de Tee-shirts et de médailles. Le Comité départemental de Handball a également remis au Handball Eulalien le label Argent, ainsi que des ballons.



TOURNOI DE TENNIS - TENNIS CLUB

la plage

Du 8 au 21 juillet
Infos : 06.86.73.12.77



VISITE COMMENTÉE - LA BASTIDE

la bastide

Mardi 9 juillet à 18h - « Les secrets d'une bastide »
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74

16^{ème} SALON DES ARTS / CERCLE ARTISTIQUE

salle de l'horloge

Du 13 au 28 juillet
Peinture, sculpture, dessin, aquarelles, émaux, ...

FEU D'ARTIFICE MUSICAL ET BAL POPULAIRE

la plage

Dimanche 14 juillet dès 22h15
Infos : 05.53.90.81.33

VISITE COMMENTÉE - LA BASTIDE

saint-aulaye

Mardi 16 juillet à 18h - « Le patrimoine caché »
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74

CINÉMA EN PLEIN AIR

terrasse du château

Mercredi 17 juillet à 22h
Film « Les Tontons flingueurs ». Restauration assurée. Infos : 05.53.90.80.73

MARCHÉ MÉDIÉVAL - LA BASTIDE

saint-aulaye

Samedi 20 juillet dès 18h
spectacles et restauration sur place. Infos : 05.53.90.63.74 - 05.53.90.81.33

TOURNOIS DE FOOTBALL EN SALLE

gymnase

Samedi 20 juillet dès 9h30
Organisé par Los Doblous. Infos : 06.70.68.79.59

VISITE COMMENTÉE - SEMI-NOCTURNE

saint-aulaye

Mardi 23 juillet à 20h30
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74

VISITE COMMENTÉE - MUSÉE

musée du cognac

Mardi 30 juillet à 18h - « Le cognac et le vin »
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74



FESTIVAL DES MUSIQUES ÉPICÉES

terrasse du château

Vendredi 2 août à 20h avec « Debout sur le Zinc » et « Sergent Garcia »
Samedi 3 août à 20h avec « Tromboranga » et « Conga Libre »
Infos : 05.53.90.63.74 - 05.53.90.81.33

SALON INTERNATIONAL DU PASTEL

salle de l'horloge
musée du pastel
salle des loisirs

Du 3 au 17 août
Infos : 06.81.19.90.34

VISITE COMMENTÉE - LA BASTIDE

saint-aulaye

Mardi 13 août à 18h - « Le patrimoine caché »
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74

APRÈS-MIDI DÉCAPLAGE

la plage

Samedi 17 août à 20h15
Une dizaine de sports (plongée, accrobranche, poney, ...) seront proposés aux enfants. Infos : 05.53.90.81.33 - sport.mairie-staulaye@voila.fr

VISITE COMMENTÉE - SEMI-NOCTURNE

saint-aulaye

Mardi 20 août à 20h15
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74

VISITE COMMENTÉE - LA BASTIDE

saint-aulaye

Mardi 27 août à 18h15 - « Surprise »
Départ Office de Tourisme. Infos : 05.53.90.63.74

CONCOURS DE PÉTANQUE - VÉTÉRANS

boulodrome

Jeudi 12 septembre à 14h30
Infos : 05.53.90.93.20 - 06.75.44.15.22

CONCOURS DE PÉTANQUE - LIGUE

boulodrome

Jeudi 12 septembre à 14h30 - Qualification Ligue
Infos : 05.53.90.93.20 - 06.75.44.15.22

FOIRE DE LA LATIÈRE DE SEPTEMBRE

saint-aulaye

Samedi 14 septembre. Entrée gratuite.
Infos : 05.53.90.81.33



18^{èmes}

SAINT-AULAYE (24)

MUSIQUES ÉPICÉES

2 AOÛT
NUIT FESTIVE
DEBOUT SUR LE ZINC
SERGENT GARCIA
MOTORCYCLE SHOW

3 AOÛT
FIESTA LATINA
TROMBORANGA
CONGA LIBRE
DJ SALSA

05 53 90 63 74 - www.musiques-epicees.com